



2025 > 30

Schéma de Planification & d'Orientation des Transitions

Axe 1

Gouvernance de l'Université Rennes 2
et Transition Socio-Environnementale
(TSE)

Axe 2

Formation de la communauté
universitaire aux enjeux des TSE

Axe 3

Intégration des enjeux
de TSE dans la recherche

Axe 4

Réduction de l'impact
environnemental des activités

Axe 5

Politique sociale, qualité
de vie au travail et sur les campus

SPOT



UNIVERSITÉ
RENNES 2



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

ODD1
Pas de pauvreté
Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

ODD2
Faim « zéro »
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer et promouvoir l'agriculture durable

ODD3
Bonne santé et bien-être
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

***ODD4**
Éducation de qualité
Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

***ODD5**
Égalité entre les sexes
Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

ODD6
Eau propre et assainissement
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

ODD7
Energie propre et d'un coût abordable
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

ODD8
Travail décent et croissance économique
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

ODD9
Industrie, innovation et infrastructure
Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

ODD10
Inégalités réduites
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

ODD11
Villes et communautés durables
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

ODD12
Consommation et production responsables
Établir des modes de consommation et de production durables

***ODD13**
Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

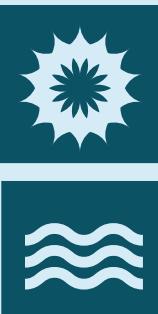
ODD14
Vie aquatique
Établir des modes de consommation et de production durable

***ODD15**
Vie terrestre
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

ODD16
Paix, justice et institutions efficaces
Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

***ODD17**
Partenariats pour la réalisation des objectifs

*ODD liés directement aux établissements d'enseignement



PRÉAMBULE

L'Université Rennes 2 met en œuvre depuis maintenant une quinzaine d'années une politique volontariste en matière de transition socio-environnementale afin de réduire son impact carbone et de s'adapter au changement climatique, dont les effets se font dès à présent ressentir sur nos territoires. La définition d'un Schéma de Planification et d'Orientation des Transitions (SPOT), qui aura valeur de Schéma directeur DD&RSE, marque une nouvelle étape dans cet engagement, puisque pour la première fois l'université se dote d'un document stratégique qui positionne la transition socio-environnementale comme une des grandes priorités de l'établissement. Ce SPOT se veut un outil à la fois de planification de notre stratégie d'établissement pour la période de 2025 à 2030, et de pilotage de nos activités dans ce domaine.

Structuré autour de cinq grands thèmes (Gouvernance, Formation, Recherche, Réduction de l'impact environnemental, Politique sociale et qualité de vie), il s'agit d'un outil qui embrasse de façon transversale l'ensemble des activités de l'établissement et qui représente un engagement fort à plusieurs niveaux : par la mobilisation de la communauté dans la démarche participative qui a permis son élaboration, par le cap politique fixé par l'équipe de direction afin d'inscrire l'université dans une trajectoire vertueuse en matière de transitions, et par les efforts collectifs déjà déployés et à poursuivre pour que les ambitions affichées ne restent pas lettre morte. Ce travail collectif a été l'opportunité d'embarquer notre communauté dans toute sa diversité pour définir les orientations qui nous animeront ces prochaines années et engageront notre université sur la voie de la transition. Pour cela, nous avons fait le choix de privilégier l'engagement des acteurs et actrices de notre communauté et d'adapter ce schéma aux spécificités et aux caractéristiques de notre établissement, afin de fixer des orientations réalistes et réalisables dans les mois et les années à venir.

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, nous avons une responsabilité particulière pour faire de notre organisation un acteur exemplaire en matière d'engagement dans la lutte contre le dérèglement climatique, dans la préservation de la biodiversité, ainsi que dans la prise en compte des enjeux d'égalité et d'inclusivité. Cet engagement doit s'inscrire dans des actions concrètes sur nos campus et dans une implication territoriale forte afin d'accompagner les politiques publiques métropolitaines de Rennes et de Saint-Brieuc dans la réussite de leur trajectoire de décarbonation. L'engagement de l'établissement doit aussi se traduire par un soutien sans faille aux recherches dans le domaine de la transition socio-environnementale, en encourageant fortement nos équipes à produire des connaissances nouvelles tout en appréhendant de façon innovante ces enjeux sous l'angle des ALL-SHS-Sciences du sport. Enfin, notre responsabilité est forte dans le déploiement d'une offre de formation qui permette aux générations futures de développer de nouvelles connaissances et compétences permettant de s'engager pour un monde plus juste, plus démocratique, plus durable et soucieux du vivant dans son ensemble.

Vincent Gouëset, Président de l'Université Rennes 2

Yohann Rech, Vice-Président Transition socio-environnementale et aménagement des campus

Sommaire

Axe 5

Politique sociale, qualité de vie au travail et sur les campus

Page 2

Présentation

Page 3

Garantir l'égalité de traitement, le respect des droits et lutter contre les discriminations

Page 4

Renforcer l'inclusion et le soutien des personnes en situation de handicap

Page 5

Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des personnels

Page 7

Améliorer la qualité de vie et les conditions d'études sur les campus

Page 9

Proposer et sensibiliser à l'alimentation saine et responsable

Page 11

Favoriser des campus durables et inclusifs par l'Alliance d'universités européennes EMERGE

Page 12

Mobiliser les arts et la culture pour accompagner les transitions

Page 14

Promouvoir les tiers-lieux de transition sociale et écologique

Page 16

Index des sigles

Coordination:

Yohann Rech - Julie Clément

Contributeurs et contributrices:

Yohann Rech, Julie Clément, Dylan Olivier, Catherine Thibault, Stéphane Laurens, Jérôme Eneau, Yvan Coadour, Benoît Feildel, Tony Vanpoucke, Emmanuelle Tregaro, Riwan Chevrollier, Flavien Sorette, Céline Piquée, Jérôme Suhard, Edwige Fusaro, Amal Jouffe El Amrani, Hugo Bourbillères, Nicolas Klutchnikoff, Reine Paris, Antoine Le Dorse, Sarah Dessaint, Baptiste Brun, Emmanuelle Smirou, Anne Goarzin, Karine Siliec, Lucie Milcent, Maud Regnier, Emmanuel Blanchard, Anne Meslin, David Le Corre, Romain Marrec, Vincent Gouëset.

Réalisation Graphique: Patrice Guinche - Service Communication

Credit photographique Université Rennes2 - Sébastien Boyer

Credit photographique Mazer - L'oeil-de-paco

Service imprimerie - reprographie Université Rennes2

Couverture papier esprit Nature FSC, intérieur Bouffant 80gr, certifié ISO14001



Axe 5

Politique sociale, qualité de vie au travail et sur les campus

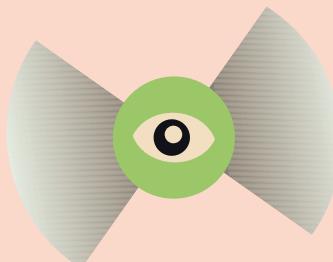
À travers son engagement dans le Schéma de Planification et d'Orientation des Transitions (SPOT), l'Université Rennes 2 affirme sa volonté de placer la qualité de vie au travail (QVT) et le bien-être sur les campus au cœur de son projet et de son fonctionnement. Cette stratégie repose sur l'axe 5 de ce schéma directeur, articulée autour d'une politique sociale ambitieuse, inclusive et durable, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030.

Pilotée par les vice-présidences compétentes, avec l'appui des services supports (DRH, SVE, DRIm, Cellule TSE...), cette stratégie associe activement les parties prenantes internes (personnels, étudiants et étudiantes, organisations syndicales, directions de composantes) et externes (associations partenaires, collectivités, CROUS, etc.). Les dispositifs présentés dans cet axe s'articulent avec de nombreux autres dispositifs déjà existants ou menés conjointement au sein de l'établissement - plan égalité, schéma handicap, etc.

La démarche en matière de politique sociale, de qualité de vie au travail et sur les campus se déploie autour de 8 fiches projets répondant à quatre grandes priorités stratégiques :

- Assurer l'égalité, l'inclusion et le respect des droits pour toutes et tous, en luttant contre toutes les formes de discriminations et en favorisant l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Faire des campus des lieux de vie durables, solidaires et ouverts, impliquant une amélioration continue du cadre de travail et d'études, tout en renforçant les liens avec le quartier Villejean.
- Soutenir l'innovation sociale, la créativité et l'expérimentation à travers les tiers-lieux et notre offre culturelle, tout en contribuant à la sensibilisation aux enjeux socio-environnementaux.
- Construire des communautés universitaires plus résilientes et interconnectées, en s'appuyant notamment sur l'Alliance d'universités européennes EMERGE pour s'inspirer de pratiques durables développées ailleurs et les adapter à notre contexte.

Ce schéma directeur, qui se déploie sur une période de cinq ans (2025-2030), a fixé sur cet axe 5 plusieurs indicateurs mesurables qui permettront de suivre avec précision les améliorations de l'établissement dans ce domaine et d'être attentif aux changements observables dans ce domaine afin de mener des politiques efficaces en la matière.



Axe 5 - fiche 5.1

Garantir l'égalité de traitement, le respect des droits et lutter contre les discriminations

ODD 4 : Éducation de qualité

ODD 5 : Égalité entre les sexes

ODD 10 : Inégalités réduites

Axe du schéma directeur

Politique sociale, qualité de vie au travail et sur les campus

Pilotage

Portage politique :

Vice-présidence Conditions de travail, action sociale et égalité

Services support :

Cabinet de la Présidence, Mission Égalité,
Direction des Ressources Humaines (DRH)

Parties prenantes internes :

Direction Générale des Services (DGS), Service de la Vie Étudiante (SVE), Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI), Service Médical Universitaire et de Santé au Travail (SMUT), directions d'UFR, réseau des référents et référentes Égalité des unités de recherche, organisations syndicales, communauté étudiante

Parties prenantes externes :

Université de Rennes, ENS Rennes, EHESP, École de Chimie de Rennes, INSA Rennes, Université de Bretagne Occidentale, Université Bretagne Sud, Sciences Po Rennes, CROUS, associations de lutte contre les discriminations et violences sexistes et sexuelles, acteurs locaux de l'égalité et de la diversité, Comité ONU Femmes France

Contexte, description, objectifs, mise en oeuvre :

Depuis de nombreuses années, l'Université Rennes 2, en tant qu'institution publique d'enseignement supérieur et de recherche, a fait le choix de s'engager à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, à lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences. Pour affirmer cet engagement, une mission Égalité a été créée en 2016, accompagnée de la mise en place d'un réseau de référents et référentes Égalité dans chaque unité de recherche et d'un Plan d'action Égalité (PAE).

De nombreuses actions structurantes ont depuis été développées à l'échelle de l'établissement mais aussi du territoire. Parmi elles, les Mardis de l'égalité, un cycle de rencontres et de sensibilisation gratuit et ouvert à toutes et tous, abordant les enjeux d'égalité et de lutte contre les violences et discriminations. Depuis 2015, l'université s'est également engagée dans la lutte contre le harcèlement sexuel, aux côtés de l'ENS Rennes et de l'Université de Rennes, à travers la mise en place d'un groupe de travail inter-établissements dédié. Cette démarche s'est traduite par la signature d'une lettre d'engagement commune entre établissements bretons en 2017, le lancement d'une campagne de sensibilisation, ainsi que la mise en place d'une procédure de signalement. Le soutien aux victimes s'est progressivement structuré, notamment grâce à l'implication des services de santé universitaire (SMUT et SIMPPS).

Le Plan d'action Égalité (PAE) 2025-2028 de l'Université Rennes 2 vise à garantir l'égalité de traitement et le respect des droits pour l'ensemble de la communauté universitaire. Il adopte une approche globale de l'égalité, qui dépasse le seul cadre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en intégrant la lutte contre toutes les formes de discriminations. Fondée sur les principes d'équité et d'inclusion, la démarche cherche à offrir à chacun et chacune les mêmes opportunités de réussite, en tenant compte des inégalités de départ et de la diversité des parcours et des besoins.

Ce plan d'action s'articule autour de cinq axes prioritaires visant à transformer durablement les pratiques et à garantir un environnement équitable et inclusif pour étudiants, étudiantes, enseignants, enseignantes et personnels administratifs :

- Réduire et prévenir les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes;
- Assurer l'égal accès aux postes, aux promotions et aux responsabilités;
- Articuler vie professionnelle et vie personnelle pour toutes et tous;
- Prévenir et traiter les discriminations, ainsi que les violences sexistes et sexuelles;
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à la culture de l'égalité et de la non-discrimination.

Contexte réglementaire :

- Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique
- Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (30 novembre 2018) [YR1]
- Dispositions du Code de l'éducation, notamment l'article L111-1 garantissant le droit à l'éducation sans discrimination
- Obligations légales en matière de plans égalité et de dispositifs de prévention et traitement des discriminations et violences
- Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (2013)

Délais de réalisation :

- 2025-2030

Effet attendu

- Amélioration du système

Cible(s) :

- Tous les personnels titulaires et contractuels, communauté étudiante

Moyens financiers (acquis ou à mobiliser) :

- Fonds propres

Indicateurs :

- Écarts de rémunération par genre et catégorie professionnelle (données Rapport Social Unique)
- Nombre de femmes occupant des postes à responsabilité
- Nombre de formations/sensibilisations réalisées et taux de participation
- Nombre de dispositifs de prévention et traitement des violences/discriminations mis en place

Articulation avec d'autres documents et schémas directeurs :

Interne

- Plan d'action Egalité 2025-2028
- Schéma Directeur Handicap 2022-2027
- Schéma Directeur Vie étudiante
- Rapports Sociaux Uniques (RSU) de l'établissement

Axe 5 - fiche 5.2

Renforcer l'inclusion et le soutien des personnes en situation de handicap

ODD10 : Inégalités réduites

Axe du schéma directeur

Politique sociale, qualité de vie au travail et sur les campus

Pilotage

Portage politique:

Vice-présidence Conditions de travail, action sociale et égalité

Services support:

Direction des Ressources Humaines (DRH) et Relais Handicap
Parties prenantes internes: Service de la Vie Étudiante (SVE),
Direction des Études et de la Vie Universitaire (DEVU),
Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion
Professionnelle (SUIO-IP), Service Médical Universitaire et de Santé
au Travail (SMUT), Direction des Ressources Immobilières (DRIm),
Service Communication, Cabinet de la Présidence (Mission Égalité),
personnels, communauté étudiante, services, association
Handi Rennes 2, associations étudiantes

Parties prenantes externes:

Cap Emploi, Université de Rennes

Contexte, description, objectifs, mise en œuvre:

L'Université Rennes 2 est pionnière en matière d'accueil et d'accompagnement des étudiantes et étudiants en situation de handicap (ESH) avec la création d'un Relais Handicap dès 1995. Depuis 2010, une ou un correspondant Handicap au sein de la DRH accompagne également les personnels concernés.

En tant qu'université en Sciences Humaines et Sociales, l'établissement compte des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses spécialistes de la question du handicap et propose plusieurs cursus dédiés ou incluant des modules d'enseignement consacrés à cette thématique. L'accompagnement des étudiants, étudiantes et des personnels en situation de handicap sous toutes ses formes, la formation et la recherche, ainsi que la sensibilisation de tous les publics à ces questions font pleinement partie de l'identité de l'établissement et de ses priorités stratégiques.

L'inclusion est inscrite dans le Schéma de Planification et d'Orientation des Transitions (SPOT) de l'Université Rennes 2, avec pour ambition de garantir l'égalité des chances pour toutes et tous, quels que soient les profils. Cette politique répond aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et vise à renforcer la diversité, l'accessibilité et l'équité au sein de l'établissement. Elle s'inscrit dans la continuité du Schéma Directeur Handicap (SDH) 2022-2027, dont les enjeux sont intégrés au projet d'établissement. Ce plan d'action repose sur une approche transversale et opérationnelle, visant à améliorer durablement les conditions d'étude, de travail et de vie des personnes en situation de handicap. La sensibilisation de la communauté universitaire et de la société à ces questions y occupe une place centrale.

Le SDH définit des priorités stratégiques claires et apporte des réponses concrètes en matière :

- Réduire et prévenir les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes;
- Assurer l'égal accès aux postes, aux promotions et aux responsabilités;
- Articuler vie professionnelle et vie personnelle pour toutes et tous;
- Prévenir et traiter les discriminations, ainsi que les violences sexistes et sexuelles;
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à la culture de l'égalité et de la non-discrimination.

Voici les objectifs à atteindre d'ici 2027 :

- Favoriser l'inclusion dans le recrutement et la promotion des personnels.
- Favoriser le maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap.
- Améliorer les conditions d'études et de travail pour les publics en situation de handicap.
- Développer une politique d'accompagnement pour garantir l'égalité des chances et l'insertion professionnelle des étudiantes et étudiants (développer un accompagnement personnalisé pour l'insertion professionnelle (ateliers CV, simulations d'entretien), favoriser la mise en relation avec des entreprises inclusives).
- Développer des conditions d'études favorables à la réussite des étudiantes et étudiants en situation de handicap (aménagement d'études et des examens).
- Déploiement du programme Atypie Friendly (améliorer l'inclusion des personnes avec un Trouble du Neuro-développement). Le conventionnement est assuré de façon conjointe avec l'Université de Rennes.
- Adapter les infrastructures universitaires pour garantir leur accessibilité (bâtiments, salles de cours, outils numériques).
- Favoriser et développer l'accessibilité numérique, en particulier l'application du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) afin de rendre accessible à toutes et tous les sites numériques.
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté à l'inclusion et à la lutte contre les discriminations en lien avec le handicap.

Contexte réglementaire:

- Code de l'éducation
- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Délais de réalisation:

- 2025-2027

Effet attendu

- Amélioration du système

Cible(s):

- L'ensemble de la communauté universitaire

Moyens financiers (acquis ou à mobiliser):

- Dotation du ministère pour l'accompagnement des ESH, Fonds d'Insertion pour les Personnes en situation de Handicap dans la Fonction Publique (FIPHFP)

Indicateurs:

- Nombre d'actions mises en œuvre pour favoriser l'inclusion le recrutement
- Taux d'emplois de personnels en situation de handicap
- Nombre d'actions mises en œuvre pour favoriser les aménagements d'étude
- Proportion de bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
- Nombre de sites internet Rennes2 en RGAA

Articulation avec d'autres documents et schémas directeurs:

- Schéma Directeur Handicap 2022-2027
- Plan d'action Egalité 2025-2028

Axe 5 - fiche 5.3

Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des personnels

ODD 3 : Bonne santé et bien-être

ODD 5 : Égalité entre les sexes

ODD 8 : Travail décent et croissance économique

ODD 10 : Inégalités réduites

Axe du schéma directeur

Politique sociale, qualité de vie au travail et sur les campus

Pilotage

Portage politique :

Vice-présidence Conditions de travail, action sociale et égalité ; Vice-présidence Ressources humaines et dialogue social

Services support :

Direction des Ressources Humaines (DRH),
Direction des Ressources Immobilières (DRIm)

Parties prenantes internes :

Direction Générale des Services (DGS), assistants et assistantes de prévention, instances représentatives du personnel (CSAe, F3SCT...), pôle accompagnement des personnels (DRH), Service Médical Universitaire et de Santé au Travail (SMUT), organisations syndicales, Master Ergonomie et psychologie des facteurs humains (EPFH), Licence et Master Ergonomie du Sport et Performance Motrice

Parties prenantes externes :

Ministère, crèche parentale, associations des personnels, Région, SRIAS, Toutateam

Contexte, description, objectifs, mise en oeuvre :

L'Université Rennes2 a structuré sa politique de santé, sécurité et qualité de vie au travail dès 2013, avec la création du réseau des assistantes et assistants de prévention. Coordonnés par le ou la conseillère de prévention, ces agents veillent à la bonne application des règles en matière de santé et sécurité au travail, tout en contribuant à la prévention des risques professionnels liés aux missions et à l'environnement de travail des personnels. Une instruction générale sur la santé et sécurité au travail formalise l'organisation de la sécurité à l'Université.

La Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) examine, quant à elle, les questions relatives à la santé physique et mentale, à l'hygiène et à la sécurité des agents. Elle propose également des actions de prévention ciblant les risques professionnels physiques et psychosociaux. Pour prévenir et réduire les risques professionnels, des études sur les conditions ou l'organisation du travail sont confiées, chaque année, à des étudiants et étudiantes de Master en Psychologie ou STAPS, afin d'identifier des pistes d'amélioration concrètes pour les équipes ou les services. L'université propose également une offre de formations variées en santé et sécurité au travail, ouvertes à l'ensemble des personnels (prévention des troubles musculo-squelettiques, risques psychosociaux, etc.).

La politique sociale constitue une autre priorité de l'établissement. Au sein de la Direction des ressources humaines, le Pôle d'Accompagnement des Personnels (PAP) regroupe une équipe pluridisciplinaire (assistantes sociales, psychologue du travail, correspondant ou correspondante Handicap) dédiée à l'accompagnement individuel. En parallèle, des actions collectives sont organisées tout au long de l'année sur des thématiques sociales variées. De plus, diverses aides peuvent être attribuées en fonction des situations individuelles et des actions autour du bien-être au travail sont proposées régulièrement. Enfin, la crèche parentale de l'université, créée en 1982, accueille les enfants des étudiants, étudiantes et des personnels, facilitant ainsi l'articulation entre vie familiale, professionnelle ou d'études.

En cohérence avec sa politique de transition socio-environnementale et de responsabilité sociale, l'Université Rennes2 s'engage à poursuivre l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail de ses personnels. Les Rapports Sociaux Uniques mettent en exergue des avancées en matière de santé, de prévention, d'égalité professionnelle et de dialogue social, tout en identifiant des axes d'amélioration (égalité, inclusion, télétravail, prévention des risques, accompagnement des parcours professionnels). À partir de ces constats, l'enjeu est de proposer des pistes d'amélioration dans les différents domaines présentés ci-dessous.

Objectifs et actions :

- Renforcer la prévention des risques professionnels et l'amélioration continue des conditions de travail;
- Promouvoir l'égalité professionnelle et l'inclusion (égalité femmes/hommes, handicap) (Cf. Fiches dédiées);
- Développer les compétences et accompagner les parcours professionnels;
- Favoriser un environnement de travail sain, sécurisé et respectueux de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle;
- Renforcer l'action sociale en facilitant l'accès des personnels aux dispositifs de soutien, aux prestations sociales, et en accompagnant les situations individuelles difficiles (logement, santé, famille, soutien financier, etc.);
- Animer un dialogue social structuré autour de la QVCT;
- Améliorer le bien-être au travail en développant des espaces de convivialité intérieurs et extérieurs.

Contexte réglementaire :

- Code du travail

Délais de réalisation :

- 2025-2030

Effet attendu

- Amélioration du système

Cible(s):

- L'ensemble des personnels de l'établissement

Moyens financiers (acquis ou à mobiliser):

- L'ensemble des personnels de l'établissement

Indicateurs:

- Taux d'absentéisme et causes principales
- Nombre d'accidents du travail et d'actions de prévention réalisées
- Part de personnels en télétravail, à temps partiel, en situation de handicap
- Taux de recours aux prestations d'action sociale, évolution des dépenses d'action sociale, nombre de bénéficiaires par type de prestation

Articulation avec d'autres documents et schémas directeurs:

Interne

- Document unique de prévention des risques professionnels
- Instruction Santé, Sécurité au travail
- Rapports sociaux uniques
- Schéma Directeur Handicap 2022-2027
- Plan d'action Egalité 2025-2028
- Plan de formation interne
- SPSI 2025-2030

Mur d'escalade - Université Rennes 2



Axe 5 - fiche 5.4

Améliorer la qualité de vie et les conditions d'études sur les campus

ODD1: Pas de pauvreté

ODD2: Faim « zéro »

ODD3: Bonne santé et bien-être

ODD4: Éducation de qualité

ODD5: Égalité entre les sexes

ODD8: Travail décent et croissance économique

ODD10: Inégalités réduites

ODD11: Villes et communautés durables

ODD16: Paix, justice et institutions efficaces

ODD17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Axe du schéma directeur

Politique sociale, qualité de vie au travail et sur les campus

Pilotage

Portage politique :

Vice-présidence du CAC;

Vice-présidence étudiante en charge de la vie étudiante et des campus

Service support :

Service de la Vie Étudiante (SVE)

Parties prenantes internes :

Service Culturel, Service Santé des Étudiants (SSE), Service interuniversitaire des activités physiques et sportives (SIUAPS), Conseil de la Vie Étudiante (représentants des associations et des élus étudiants), Service Communication, Direction des Ressources Immobilières (DRIm), associations étudiantes

Parties prenantes externes :

Partenaires institutionnels et associatifs (CROUS, Région, Rennes Métropole, Saint-Brieuc Armor Agglomération, CPAM, Banque alimentaire, VRAC Rennes, ...)

Contexte, description, objectifs, mise en oeuvre :

La qualité de vie sur les campus est un enjeu fort pour les établissements d'enseignement supérieur. L'Université Rennes2 compte parmi les universités les plus dynamiques en la matière. La création d'un service spécifique dédié à la vie étudiante en 2021 a été le moyen d'afficher l'engagement politique de l'établissement en la matière et de structurer, d'organiser, d'administrer ce champ de manière lisible et articulée avec d'autres services sur les trois campus. Véritable levier d'amélioration des conditions de vie étudiante et de campus, la CVEC a depuis 2019 permis de faire de nos campus des lieux de vie et de détente pour l'ensemble de la communauté universitaire, mais aussi des espaces d'entraide et de solidarité par le développement d'actions et d'événements spécifiques permettant de renforcer l'accueil des usagers, de favoriser l'accès à la culture et aux activités sportives, et de lutter contre le renoncement aux droits et aux soins. La qualité de vie des campus passe aussi par leur animation. La richesse de la vie associative et des initiatives étudiantes à l'Université Rennes2 est une force pour cette dynamisation, tout comme l'engagement des étudiantes et étudiants, notamment dans la gouvernance de l'établissement. Les tiers-lieux présents sur les campus Villejean à Rennes et Mazier à Saint-Brieuc contribuent par leurs différentes activités à l'animation sociale et culturelle de nos campus.

Voici des exemples de dispositifs mis en place illustrant les engagements de notre établissement :

Aménagement des campus: La qualité de vie sur les campus et l'appropriation des lieux par la communauté étudiante, passe notamment par l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs. Pour cela, l'établissement met en place de nombreux aménagements afin de répondre aux besoins des étudiantes et étudiants tout en tenant compte de l'aspect esthétique pour penser les lieux en adéquation avec le bien-être des étudiantes et étudiants et faire de nos campus des lieux de vie conviviaux :

- Équipements: casiers, recharges pour smartphones, prises dans les amphithéâtres, tables et bancs dans les halls et en extérieur, transats, lieux pour réchauffer son repas...
- Inclusivité: projet de signalétique en cours d'élaboration pour les personnes à mobilité réduite ; projet de toilettes non genrées à l'étude...
- Confort de vie / détente: création de nouveaux espaces propices à la concentration à la bibliothèque universitaire, pianos dans les halls, babyfoots, jeux d'arcade...

Pour inclure la communauté étudiante dans ces aménagements, l'établissement organise chaque année depuis 2017, un budget participatif: cela permet de financer des projets d'aménagement et d'amélioration de la vie étudiante grâce à une enveloppe de 50 000€ issue de la contribution Vie étudiante et de campus (CVEC). Chaque étudiante et étudiant peut proposer un ou plusieurs projets et toute la communauté vote ensuite pour les décliner.

Égalité des chances: L'Université Rennes2 propose de nombreux dispositifs pour promouvoir l'égalité des chances à travers des actions concrètes. En termes d'égalité des sexes, les actions sont nombreuses telles que les conférences des Mardis de l'égalité, les cycles de sensibilisation aux VSS ou encore les initiations à l'autodéfense. Elle facilite l'utilisation du nom d'usage, de prénom d'usage et la modification de la civilité. Elle facilite également l'aménagement des études, l'apprentissage à distance, la réorientation et la mobilité internationale. Le Relais Handicap accompagne la communauté étudiante en situation de handicap dans leurs besoins spécifiques pour leur faciliter l'accès aux cours et aux examens. Le portail étudiant centralise toutes les informations utiles pour améliorer la vie étudiante, tant sur le plan académique que quotidien, et des équipements numériques sont mis à disposition dans des salles dédiées.

Pour lutter contre la précarité étudiante, qui ne cesse malheureusement de s'aggraver, l'Université Rennes2 s'engage à faciliter le quotidien des étudiants et étudiantes. De nombreuses aides sont proposées par l'université et/ou ses partenaires (CROUS, collectivités, SSE, SIUAPS): bourses, allocations, soutien médical et psychologique, accompagnement, conseils, accès aux loisirs et au sport, etc.

En complément, l'université et ses acteurs engagés (associations et élus étudiants) ont fait le choix de mettre en place des dispositifs d'aides et d'accompagnement spécifiques pour répondre aux problématiques de précarité et aux enjeux de solidarité :

- Remboursement des droits d'inscription sur critères sociaux (pour les non-boursiers);
- Aide à la mobilité internationale;
- Distributions d'aides alimentaires (portées par l'Épicerie Gratuite, l'Union Pirate, l'ESS CARGO & cie, le Bar associatif ; mise à disposition, sous conditions, de bons alimentaires de 50€);
- Crèche parentale sur le campus Villejean;
- Prêt et don d'ordinateurs;
- Kits d'aménagement;
- Espaces de gratuité (association Récup Campus, boîtes à dons et livres);
- Aide à l'obtention du BAFA;
- Prime vélo de 50€;
- Mise à disposition de protections périodiques gratuites dans les sanitaires, et distributions gratuites de protections réutilisables à l'initiative d'associations étudiantes.

Pour mieux faire connaître ces dispositifs encore trop méconnus,

l'Université Rennes 2 les a recensés dans un guide étudiant disponible sur ses trois campus.

Le Service Santé des Étudiants joue un rôle important dans le domaine de l'accompagnement social. Les assistantes de service social qui y sont affectées reçoivent les étudiantes et étudiants pour un soutien aux démarches administratives ou pour l'évaluation de situations complexes. Elles travaillent avec le Service Vie Etudiante pour la mise en œuvre et le suivi des dispositifs d'aides sociales. À très court terme, un fonds d'aide d'urgence va permettre à ces deux services de déployer des aides individuelles et ponctuelles pour des étudiantes et étudiants vivant une situation de précarité (prise en charge de frais de pharmacie, aide aux financements de complémentaires santé, frais de stage inhérents à l'éloignement du site d'étude, dette de loyer, paiement de factures énergie, etc.).

Animation des campus: Parallèlement au volet social, la qualité de vie sur les campus passe aussi par son offre culturelle abondante, diversifiée et gratuite. Proposée dans les nombreux lieux culturels existants (salle de spectacle, lieux d'exposition, salle polyvalente...), elle est construite autour d'une forte résonance à l'actualité, aux préoccupations et aux défis de notre époque. Les bibliothèques proposent aussi des temps forts et des rencontres sur des sujets d'actualité. Chaque année en septembre, la Campus week fait rayonner les associations étudiantes et lance le premier semestre dans une ambiance festive (concerts, animations, structures gonflables etc.). En mai 2024, la Soirée campus (Campus fest) a réuni près de 1000 étudiants et étudiantes autour de concerts donnés par des groupes mais aussi des étudiants et étudiantes de l'association des musiciens étudiants. Une offre alimentaire variée et respectueuse de l'environnement a été proposée en lien avec des foodtrucks rennais.

Le dispositif du Buddy System permet également de faciliter l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux en mobilité individuelle. Des binômes entre étudiantes et étudiants locaux et internationaux sont ainsi formés à la rentrée afin d'accompagner ces derniers dans la découverte de Rennes et du fonctionnement universitaire en France. Cela passe par des rencontres entre binômes, des sorties (patinoire, laser-game, bowling, escape game, fête foraine, visite de Saint-Malo) et des temps forts (pique-nique de bienvenue et de fin d'année).

Santé et prévention: Le SSE est un centre de soins qui propose, entre autres, des consultations individuelles avec des professionnels de santé sur rendez-vous (médecine générale, gynécologie, diététique, addictologie, psychologie), sans avance de frais et en toute confidentialité. C'est également un centre de prévention et de promotion de la santé qui organise au cours de l'année et sur les campus :

- des ateliers santé (soirées bien-être, ateliers sophrologie, cuisine, vie affective et sexuelle, coaching sportif personnalisé, etc.);
- des actions collectives de sensibilisation, avec des partenaires extérieurs (mois sans tabac, dépistages IST et bucco-dentaires gratuits, lutte et prévention sur les addictions, etc.);
- des formations à destination des étudiants et étudiantes (sensibilisation à la santé mentale, massages cardiaques);
- des formations pour les associations étudiantes sur les risques festifs;
- l'animation d'un réseau d'ERS (Étudiants Relais Santé): information et sensibilisation entre pairs.

Accès au sport: Le Service Interuniversitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS) permet aux étudiants et étudiantes des universités rennaises de pratiquer plus de 60 activités sportives, à tous les niveaux ; qu'il s'agisse de loisirs, d'entraînements ou de compétitions universitaires. Il propose des cours, des entraînements, des stages, des événements, des compétitions, des rencontres.

Le SIUAPS dispose de plusieurs équipements sportifs, avec gymnases et salles spécialisées ; un mur d'escalade et des terrains extérieurs ; ainsi que des partenariats avec d'autres structures rennaises pour des pratiques spécifiques. Certaines activités peuvent être intégrées aux

Unités d'Enseignement Libre (UEL) et comptabilisées dans le cursus universitaire.

Des adaptations peuvent être mises en place pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap désireux de pratiquer une activité sportive en collaboration avec le SAVE de l'Université de Rennes et le Relais Handicap de Rennes 2 en fonction du type de demande.

Le SIUAPS joue ainsi un rôle clé dans la qualité de vie sur les campus, en favorisant le bien-être, l'inclusion et la cohésion sociale à travers le sport.

Objectifs fixés pour poursuivre notre engagement d'ici 2030 :

- Élaborer un Schéma Directeur Vie Étudiante pour structurer cette politique en matière de qualité de vie sur les campus.
- Améliorer l'accueil et le parcours de réussite des étudiants et étudiantes ultra-marins.
- Poursuivre l'aide aux étudiants et étudiantes en difficulté afin qu'ils aient des conditions d'apprentissage satisfaisantes.
- Étendre l'offre sportive du SIUAPS au plus grand nombre en réalisant des travaux d'infrastructures (notamment dans le cadre de l'aménagement d'une plaine des sports sur le campus Villejean).
- Mettre en place une "sécurité sociale alimentaire".

Contexte réglementaire :

- Articles D841-2 à D841-11 du code de l'éducation relative à la CVEC
- Articles D714-20 à D714-27 du code de l'éducation relative à la santé étudiante
- Décret n°2022-1509 du 1er décembre 2022 portant modification des dispositions relatives à la CVEC
- Circulaire ESRS2206041C du 23 mars 2022 : « Engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation »

Délais de réalisation :

- 2025-2027

Effet attendu

- Amélioration du système

Cible(s) :

- La communauté étudiante

Moyens financiers (acquis ou à mobiliser) :

- Budget CVEC, budget SSE, SIUAPS et fonds propres

Indicateurs :

- Nombre de bénéficiaires par actions
- Nombre de dispositifs par an
- Enveloppe financière annuelle consacrée à la réalisation de projets en lien avec les thématiques Social, Santé, Aménagement des campus, Environnement et TSE

Articulation avec d'autres documents et schémas directeurs :

Interne

- Schéma directeur Vie étudiante (finalisation en 2025)
- Schéma directeur Handicap 2022-2027

Axe 5 - fiche 5.5

Proposer et sensibiliser à l'alimentation saine et responsable

ODD 2: Faim « zéro »

ODD 3: Bonne santé et bien-être

ODD 12: Consommation et production responsables

ODD 13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Axe du schéma directeur

Politique sociale, qualité de vie au travail et sur les campus

Pilotage

Portage politique:

Vice-présidence Transition socio-environnementale ;

Vice-présidence Conditions de travail, action sociale et égalité ; Vice-présidence étudiante

Service support:

Direction Générale des Services (DGS), Direction des Affaires Financières et Comptables (DAFCO), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Ressources Immobilières (DRIm)

Parties prenantes internes:

Action sociale, pôle Commande publique, Service Santé Étudiants (SSE), ambassadeurs et ambassadrices TSE, Ty'Maz, ESS Cargo&Cie

Parties prenantes externes:

CROUS, EHESP, L'épicerie gratuite

Contexte, description, objectifs, mise en oeuvre:

Depuis maintenant plusieurs années, l'Université Rennes 2 a cherché à proposer une alimentation plus durable à sa communauté, en mobilisant les acteurs internes et en identifiant les parties prenantes externes. Bien que la gestion de l'alimentation ne relève pas entièrement de l'établissement, le CROUS ayant en charge la restauration universitaire sur les campus, celui-ci a néanmoins un rôle à jouer pour sensibiliser, éduquer et promouvoir une alimentation plus respectueuse de nos ressources planétaire et meilleure pour la santé. L'objectif est de structurer cette politique pour mobiliser pleinement les acteurs concernés autour de cet enjeu. Le contexte réglementaire a fortement évolué ces dernières années, poussant l'établissement et les acteurs externes à se mettre en conformité avec la loi sur différents aspects, notamment la lutte contre le gaspillage et le développement de l'économie circulaire (loi AGEC), l'obligation de proposer des menus végétariens quotidiennement et 50% de produits durables dans la restauration collective (Loi Egalim et Loi Climat & résilience).

La stratégie de l'établissement en matière d'alimentation responsable pour la période 2025-2030 passera par la poursuite de 7 grands objectifs :

1. Augmenter la part de produits biologiques, locaux et de saison dans les marchés et commandes passées : l'enjeu est de réduire la chaîne de valeur du « champ à l'assiette » en développant les circuits courts de distribution et en favorisant les producteurs locaux engagés pour la préservation de l'environnement. L'objectif consiste à la fois à acculturer toutes les parties prenantes à utiliser ou commander des produits alimentaires plus vertueux, et à faciliter leur achat par les services.

2. Réduire le gaspillage alimentaire : diminuer significativement la part des produits alimentaires jetés, en formalisant par exemple la collaboration avec L'épicerie gratuite sur nos événements, en sensibilisant davantage les organisateurs et organisatrices d'événements à commander les quantités au plus juste, et inciter les partenaires extérieurs à s'engager dans cette voie en faisant don de leurs invendus.
3. Offrir une alimentation variée et de qualité, en proposant de nouveaux services pour les repas de midi des personnels et en encourageant une alimentation saine à la communauté étudiante, notamment en remplaçant des distributeurs automatiques en libre-service par des alternatives répondant aux critères d'une alimentation responsable et équilibrée.
4. Proposer une offre végétarienne variée et répondant aux besoins nutritionnels : durant un an, l'établissement a expérimenté un marché Traiteurs incitant les services à privilégier la commande de repas végétariens. Cette initiative a contribué à sensibiliser la communauté à la nécessité de réduire la consommation de viande. L'enjeu désormais est de poursuivre cette dynamique.
5. Sensibiliser et former la communauté universitaire à l'alimentation durable : l'objectif est de mobiliser les acteurs de l'établissement (associations, Tiers-lieux, services) en organisant des temps d'échange et de rencontre autour de l'alimentation durable. L'ESS Cargo, en tant que Tiers-lieu nourricier, a un rôle particulier à jouer en ce sens, en créant du lien avec les acteurs du territoire et du quartier.
6. Encourager et soutenir les projets des associations étudiantes qui répondent à ces objectifs telles que L'épicerie gratuite qui lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité ou Ar Vuhez qui gère le jardin partagé sur le campus Villejean.
7. Formaliser cet engagement en faveur d'une alimentation responsable par une charte ou un document fixant des objectifs précis en la matière et mobilisant les acteurs dans sa conception et son application.

Contexte réglementaire :

- Loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi EGAlim.
- Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite Loi Climat et Résilience.
- Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.
- Circulaire n° 6425-SG du 21 novembre 2023 relative à l'engagement pour la transformation écologique de l'État pour des services publics écoresponsables (SPE)

Délais de réalisation :

- 2025-2030

Effet attendu

- Amélioration du système

Cible(s):

- Restaurants universitaires
- Cafétérias
- Distributeurs automatiques
- Événements organisés par l'université
- Habitudes de restauration individuelle
- Projets étudiants

Moyens financiers (acquis ou à mobiliser):

- Fonds propres de l'université (action sociale, budget CVEC...)
- Conventions partenaires publics (Région...)
- Appels à projets (par exemple, ADEME)

Indicateurs:

- Part des commandes relevant de circuits courts
- Part des commandes auprès de prestataires éco-responsables
- Part de repas végétariens
- Nombre d'événements de sensibilisation organisés
- Nombre de projets étudiants

Articulation avec d'autres documents et schémas directeurs:

Interne

- Schéma directeur Vie étudiante

Externe

- Projet alimentaire territorial de Rennes Métropole (2022)
- Plan Climat Air Énergie Territorial 2025-2030 (PCAET) de Rennes Métropole



Journée santé - Université Rennes 2



Axe 5 - fiche 5.6

Favoriser des campus durables et inclusifs par l'Alliance d'universités européennes EMERGE

ODD 3: Bonne santé et bien-être

ODD 4: Éducation de qualité

ODD 16: Paix, justice et institutions efficaces

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Axe du schéma directeur

Politique sociale, qualité de vie au travail et sur les campus

Pilotage

Portage politique :

Vice-présidence EMERGE ;

Vice-présidence International ;

Vice-présidence Transition socio-environnementale

Services support :

Équipe projet EMERGE, Service de la Vie Étudiante (SVE), cellule TSE (DRIm)

Parties prenantes internes :

Service Communication, hub EMERGE

Parties prenantes externes :

University of Limerick, Ollscoil Luimnigh (Ireland) (coordinateur) ; Universidade da Coruña (Spain) ; Université de Bretagne Sud (France) ; Inland Norway University of Applied Sciences (Norway) ; Univerzita Mateja Bela v Banskej Bystrici (Slovakia) ; Europa-Universität Flensburg (Germany) ; Neapolis University Pafos (Cyprus) ; Democritus University of Thrace (Greece) ; autres partenaires associés identifiés dans le projet

Contexte, description, objectifs, mise en oeuvre :

L'Alliance d'universités européennes EMERGE regroupe 9 partenaires situés aux «marges» de l'Europe, c'est-à-dire géographiquement éloignées des zones centrales ou métropolitaines de leurs pays respectifs. Nos régions reflètent la remarquable diversité de l'Europe en termes géographiques, sociaux, économiques et linguistiques. Elles sont toutes confrontées à des défis similaires, liés tantôt à leur éloignement, tantôt à leur faible connectivité, notamment en termes de liaisons de transport et d'accès aux ressources. Dans ces régions, les communautés marginalisées sont particulièrement susceptibles de souffrir de désavantages et d'aliénation, créant ainsi des poches de privation - des marges à l'intérieur des marges. Ces communautés s'identifient et/ou sont catégorisées de multiples façons: minorités (communautés LGBTQ+, minorités de genre, minorités ethniques, minorités linguistiques, etc.), populations marginalisées (vivant dans la pauvreté, souffrant de la fracture numérique, les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile, etc.), personnes défavorisées (situations de handicap physique et/ou mental, maladies etc.). C'est cette intersection de régions et de communautés marginalisées qui est au cœur d'EMERGE: ensemble, nous visons à renforcer nos territoires et nos communautés en tirant parti de l'expertise liée à nos différents profils et centres d'intérêt.

Plusieurs actions sont poursuivies dans le cadre de cette alliance universitaire, permettant de favoriser des campus durables et inclusifs :

- Créer une identité commune de campus EMERGE en transformant les campus et la vie sur le campus (étudier, travailler et vivre) pour en faire des environnements durables, inclusifs, résilients et socialement engagés;
- Conduire le changement institutionnel pour aligner les pratiques et la vie du campus sur nos valeurs fondamentales de durabilité, d'inclusion et de résilience grâce aux expériences vécues;
- Établir un espace physique ("hub") qui incarne l'alliance au sein de chaque institution EMERGE et sert de relais aux valeurs et actions menées. Ce hub sera déployé au cœur de la bibliothèque universitaire centrale sur le campus Villejean;
- Augmenter le nombre d'étudiants et étudiantes et de membres du personnel impliqués dans des initiatives liées à la durabilité, à l'inclusion et au renforcement de la résilience et lever les obstacles existants à la participation et à l'inclusion;
- Favoriser la prise de conscience, la compréhension et la collaboration entre les parties prenantes et les communautés d'EMERGE sur les thèmes de la durabilité, de l'inclusion et de la résilience.

Le projet se déploie en plusieurs phases :

1. Partage des actions de Responsabilités Sociales et Environnementales (RSE) existantes dans l'établissement à l'échelle de l'alliance et mise en place d'une démarche commune aux universités de l'alliance ;
2. Implication de partenaires associés par un appel à projets collaboratifs pour de nouvelles initiatives durables, inclusives et de renforcement de la résilience (2025-26). Chaque proposition implique une université EMERGE et un acteur externe (choisi parmi les partenaires associés d'EMERGE).
3. Mise en place de nouvelles actions en matière de RSE et les faire vivre dans les hubs identifiés sur chaque campus (fin 2025).
4. Au sein de la communauté étudiante, des ambassadeurs et ambassadrices étudiants EMERGE participeront à la valorisation des pratiques RSE 2026, seront formés aux enjeux RSE, et une plateforme collaborative sera mise en place pour mettre en relation les associations étudiantes des 9 universités partenaires.
5. Au travers du réseau des ambassadeurs et ambassadrices et des associations, proposer des actions concertées destinées à améliorer l'expérience des étudiants et étudiantes à Rennes 2 et sur tous les campus d'EMERGE.
6. Créer un outil d'évaluation pour mesurer l'impact des pratiques RSE/SIR (soutenabilité, inclusion et résilience) au travers de l'alliance.

Délais de réalisation :

- 2025-2030

Effet attendu

- Amélioration du système

Cible(s) :

- L'ensemble de la communauté universitaire

Moyens financiers (acquis ou à mobiliser) :

- Financement EMERGE

Axe 5 - fiche 5.7

Mobiliser les arts et la culture pour accompagner les transitions

ODD11: Villes et communautés durables

ODD17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Axe du schéma directeur

Politique sociale, qualité de vie au travail et sur les campus

Pilotage

Portage politique:

Vice-présidence Culture & documentation ;

Vice-présidence Transition socio-environnementale

Services support:

Service Culturel, Service Commun de Documentation (SCD)

Parties prenantes internes

Services et composantes, communauté étudiante, associations étudiantes

Parties prenantes externes:

Ville de Rennes, Ville de Saint-Brieuc, Rennes Métropole, Saint-Brieuc

Armor Agglomération, DRAC Bretagne, Musée de Bretagne, associations culturelles et organisatrices d'événements

Contexte, description, objectifs, mise en oeuvre:

La politique culturelle de l'Université Rennes 2 représente une part importante des activités de l'établissement mises au service de la formation, de la recherche et de son rayonnement hors les murs. Elle est principalement mise en action par le Service culturel mais se décline aussi à différents niveaux dans les diverses activités des UFR (principalement l'UFR ALC), dans le cadre de l'Action culturelle du Service Commun de Documentation (SCD) et au sein de différentes actions associatives portées par la communauté étudiante et/ou les personnels, en lien plus ou moins direct avec des institutions culturelles et artistiques du territoire rennais et au-delà, à l'échelle régionale et nationale.

Dans le cadre de ces multiples activités, les perspectives liées à la TSE ont été prises en compte assez naturellement tant du point de vue des sujets traités au sein des programmations relevant de l'événementiel sur le campus, que des pratiques, le champ artistique et culturel étant sensible à la nécessité de la transition depuis de nombreuses années.

Du point de vue de l'existant, les orientations en matière de TSE se manifestent de manière récurrente dans la programmation du Service culturel et de l'Action culturelle du SCD. Depuis plusieurs années, de nombreux spectacles joués sur les campus Villejean et Mazier traitent de sujets relevant de la TSE. Il en est de même de la programmation en termes d'expositions de type art et société, en plein-air, à la Chambre claire, au sein de la Galerie Art & Essai, à la Bibliothèque universitaire centrale ou dans les bibliothèques de section. Ces expositions permettent de sensibiliser et d'informer le public aux enjeux de la transition.

Mise en place depuis 2017, la biennale Verdoyons manifeste cette orientation de manière décisive, constituant un temps fort de cette politique. Portée conjointement par la cellule TSE, le service Culturel et l'Action culturelle du SCD, la programmation conjugue spectacles,

expositions, ateliers, conférences et tables-rondes se déployant sur un mois et demi. Elle est soclée à l'agenda de la Présidence et du service Culturel.

Du point de vue des pratiques en termes de développement durable et d'économie circulaire localisée, un effort allant croissant est mis en place concernant:

- L'itinérance de nombreux événements et expositions. Celle-ci est favorisée pour limiter l'impact écologique et le gaspillage, en lien récurrent avec le campus Mazier, mais aussi dans un souci de coopération de proximité avec les universités d'Angers, du Maine ou, plus loin, de la Sorbonne nouvelle.
- Le recyclage des expositions de plein-air du campus Villejean avec le réemploi des panneaux de dibon par la régie du Musée de Bretagne qui les transforme en mobilier de stockage pour ses propres réserves ou en caisses de convoiement.
- Une réduction importante de la production d'imprimés et de goodies dans le cadre de la communication du service culturel.
- L'encouragement et la sensibilisation à des pratiques culturelles localisées par la mise en œuvre de partenariats avec les structures artistiques et culturelles locales (TNB, FRAC Bretagne, Musée de Bretagne, etc).
- L'engagement à favoriser l'accessibilité de sa programmation, tant sur le plan physique que social. L'établissement veille à adapter ses espaces et ses événements aux personnes en situation de handicap (moteurs ou visuels). Par ailleurs, la gratuité ou les tarifs très bas permettent à un large public, y compris les personnes en situation de précarité, d'y accéder facilement. En ouvrant largement sa programmation au grand public et notamment aux habitants et habitantes du quartier, l'établissement favorise la mixité des publics. Il inscrit également son action dans une démarche de lutte contre toutes formes de discriminations, en veillant à ce que chacun puisse s'y sentir accueilli et représenté.
- La participation à la dynamique éco-responsable du territoire en signant la charte d'engagement des acteurs culturels éco-responsables de la Ville de Rennes.

Outre le nécessaire renforcement de l'existant, plusieurs chantiers à venir méritent attention et engagement:

- Renforcer la visibilité de la programmation culturelle en lien avec la TSE.
- Organiser un cycle de conférences dédié "Les Echos de la terre", avec un pilotage par le cabinet de la présidence, et un co-portage par le SCD, la cellule TSE et le service Culturel (3 conférences par an dont une à Saint-Brieuc).
- Améliorer le réemploi et le recyclage des éléments matériels des spectacles et des expositions systématisés avec la mise en place d'une matériauthèque, au service des actions du Service culturel, de l'Action culturelle du SCD, de la Galerie Art&Essai, du département Arts plastiques ainsi que des divers projets tutorés des formations mettant en œuvre des expositions (Master Métiers et arts de l'exposition, MAGEMI, Master des Amériques, Master Patrimoine). En lien avec les services de la DRIm, cette action pourrait se coordonner de manière plus large avec des acteurs de l'ESS et le service Réemploi de la métropole.
- Suivre étroitement la rénovation énergétique de la Galerie Art&Essai dans le cadre des travaux de la tranche BL1 du bâtiment H prévu en 2026 (effort sur le parc de luminaire notamment et du choix des matériaux d'insonorisation).
- Centraliser les ateliers d'Arts plastiques, aujourd'hui disséminés entre les campus Villejean et la Harpe (prévu dans le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'établissement).
- Penser une politique raisonnée de la mise en ligne des spectacles et des événements captés par les services du CREA, en lien avec le service communication et la DSL, afin de limiter l'impact environnemental du tout en ligne.
- Se doter d'outils communs avec les acteurs du territoire pour rendre plus responsables les événements organisés par l'établissement et ancrés territorialement.
- Poursuivre l'amélioration de l'accessibilité de nos événements à toutes les familles de handicap et programmer des événements adaptés à certains troubles (ex: TSA)
- Renforcer la mixité des publics, notamment en accueillant plus largement les habitants et habitantes du quartier Villejean.

Délais de réalisation:

- 2026-2027

Effet attendu

- Amélioration du système

Cible(s):

- Personnels, communauté étudiante, parties prenantes externes

Moyens financiers (acquis ou à mobiliser):

- Fonds propres des services

Indicateurs:

- Nombre d'événements sur les sujets TSE
- Nombre d'entrées par an
- Part des événements gratuits
- Nombre de partenariats extérieurs

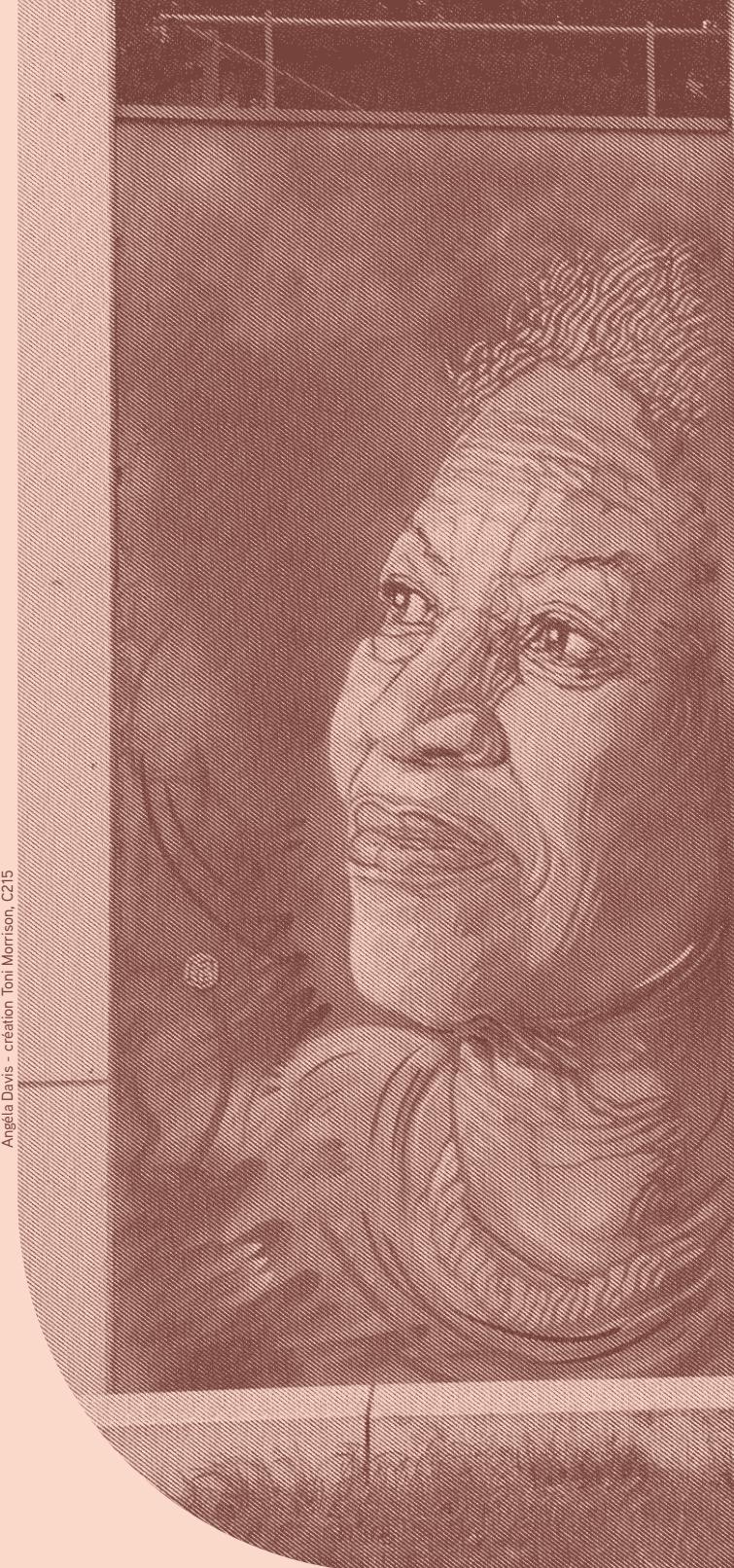
Articulation avec d'autres documents et schémas directeurs:

Interne

- Schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'établissement
- Schéma Vie étudiante
- Plan d'Action Égalité (PAE)
- Schéma Handicap

Externe

- Plan local d'éducation artistique et culturelle rennais 2021-2026
- Charte d'engagement des acteurs culturels éco-responsables de la Ville de Rennes
- Charte Économie circulaire 2024-2027 de Rennes Métropole



Axe 5 - fiche 5.8

Promouvoir les tiers-lieux de transition sociale et écologique

ODD1: Pas de pauvreté

ODD8: Travail décent et croissance économique

ODD9: Industrie, innovation et infrastructure

ODD10: Inégalités réduites

ODD11: Villes et communautés durable

ODD13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Axe du schéma directeur

Politique sociale, qualité de vie au travail et sur les campus

Pilotage

Portage politique :

Vice-présidence Sciences et société, partenariats ;
Vice-présidence Transition socio-environnementale ;
Vice-présidence étudiante

Services support :

Cellule TSE (DRIIm), Direction d'Appui à la Pédagogie (DAP),
Service Commun de Documentation (SCD)

Parties prenantes internes

Edulab, Espace des langues, Tiers-lieu BU, ESS Cargo&Cie,
Ty-Maz, autres services et composantes, ensemble
de la communauté universitaire

Parties prenantes externes :

Associations, collectivités territoriales, écoles, centres de loisirs,
réseau des FabLab, centres sociaux, grand public

Contexte, description, objectifs, mise en oeuvre :

Les tiers-lieux universitaires sont des lieux de rencontre, d'échange et d'apprentissage par la pratique, complémentaires aux espaces traditionnels de formation, de recherche et de vie étudiante. Sur les campus de Villejean et de Mazier (Saint-Brieuc), un écosystème diversifié de tiers-lieux universitaires s'est développé comprenant un fablab (EduLab), deux espaces d'apprentissage, l'un dédié aux langues (L'Espace des langues) et l'autre à la pédagogie (Tiers-lieu BU centrale), ainsi que deux tiers-lieux collaboratifs et solidaires (ESS Cargo et Ty-Maz). Ensemble, ils forment un réseau aux thématiques et aux pratiques variées, favorisant l'expérimentation, la collaboration et l'engagement citoyen autour de la transition socio-environnementale.

Objectif 1: Accompagner les expérimentations autour de la transition socio-environnementale

Les tiers-lieux du campus incarnent les principes de la transition socio-environnementale à travers une approche participative et horizontale. Ces espaces privilégient la circulation et le partage des connaissances entre tous et toutes les usagers et usagères. L'apprentissage s'y déploie par la pratique, notamment à l'EduLab où les ateliers concrets permettent l'appropriation directe des enjeux socio-environnementaux. Les tiers-lieux collaboratifs et solidaires, à travers leurs actions autour de l'économie sociale et solidaire et de la culture pour tous et toutes, constituent des espaces de ressource et d'activation des transitions sociale et écologique. La gouvernance de chaque lieu reflète cette horizontalité, en associant leurs usagers et usagères pour garantir une autonomie collective. L'université poursuivra son engagement aux côtés de ces espaces, en soutenant la mise en réseau des tiers-lieux, pour faciliter la coordination des activités, soutenir les synergies et accompagner les expérimentations autour de la transition socio-environnementale.

Objectif 2 : Soutenir le développement du pouvoir d'agir

Les tiers-lieux universitaires se définissent comme des catalyseurs du pouvoir d'agir pour leurs usagers et usagères. En facilitant l'échange de connaissances et de compétences, le FabLab, les espaces d'apprentissage et les tiers-lieux collaboratifs et solidaires renforcent la capacité d'action des étudiants et de l'ensemble des publics et leur permettent de développer un esprit critique face aux défis contemporains. La force des tiers-lieux universitaires réside dans leur capacité collective à créer des ponts entre différentes réalités socio-professionnelles et culturelles, favorisant ainsi l'émergence d'initiatives innovantes issues de cette diversité. Pour remplir pleinement leurs missions, ces tiers-lieux sont conçus comme des espaces accessibles à tous et toutes, y compris les publics extérieurs à l'université, encourageant la spontanéité des interactions et des projets. Cette accessibilité repose sur une visibilité suffisante de chaque espace au sein du campus, condition essentielle pour que chacun et chacune puisse s'approprier ces lieux communs. Afin d'accroître la visibilité des tiers-lieux universitaires, et de soutenir le développement du pouvoir d'agir, des journées communes et/ou thématiques mettront en lumière leurs actions au service de la transition socio-environnementale.

Objectif 3: Rendre accessible et favoriser la circulation des savoirs et des pratiques

Au cœur du fonctionnement des tiers-lieux universitaires, la documentation des savoirs et des pratiques constitue un véritable enjeu de mémoire collective et d'échange entre les différents espaces. Pour être efficace, cette documentation doit répondre à des exigences d'accessibilité et de lisibilité, tout en nécessitant certaines compétences spécifiques pour sa structuration. Les espaces d'apprentissage en langue et en pédagogie peuvent jouer un rôle central dans cette mission, en développant des outils et des méthodologies adaptées. Plus qu'un simple archivage statique, la documentation des savoirs et des pratiques constitue une ressource vivante, continuellement enrichie, interprétée et mise en pratique par la communauté des différents lieux. Cette dimension réflexive permettra de capitaliser sur les expériences passées, mais aussi de favoriser les synergies entre les espaces, créant ainsi un cercle vertueux d'amélioration continue des pratiques au sein de l'écosystème des tiers-lieux universitaires.

Délais de réalisation:

- 2025-2026

Effet attendu

- Amélioration du système

Cible(s):

- Communauté universitaire, habitants et habitantes

Moyens financiers (acquis ou à mobiliser):

- Fonds propres, appels à projets, mécénat

Indicateurs:

- Fréquentation des tiers-lieux
- nombre de projets accompagnés
- nombre de ressources produites
- consultation de la documentation

Articulation avec d'autres documents et schémas directeurs:

Interne

- Charte des tiers-lieux
 - Schéma directeur Vie étudiante
- Externe**
- Charte Économie circulaire 2024-2027 de Rennes Métropole



Index des sigles

AAP: Appel à projets	HCBC: Haut Conseil Breton pour le Climat
ADEME: Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie	HRS4R: Human Resources Strategy for Researchers
ANR: Agence Nationale de la Recherche	IAUR: Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes
ARDolSE: Atelier rennais de la Donnée, Information et Soutien aux Équipes de recherche	INSA Rennes: Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
BIATSS: Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé	IRIS-E: <i>Interdisciplinary Research & Innovative Solutions for Environmental transition</i>
BGES: Bilan de Gaz à Effet de Serre	ISSTO: Institut des sciences sociales du travail de l'Ouest
CA: Conseil d'Administration	LPO: Ligue de Protection des Oiseaux
CAC: Conseil Académique	MESR: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de Recherche
CFCB: Centre de Formation aux Carrières des Bibliothèques	MOOC: Massive open online course
CFVU: Commission de la formation et de la vie universitaire	MSHB: Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne
CGE: Conférences des Grandes Ecoles	ODD: Objectifs de Développement Durable
CIRSES: Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur	PAE: Plan d'action Égalité
CoARA: Coalition pour l'Avancement de l'Évaluation de la Recherche	PCAET: Plan Climat Air Energie Territorial
CODEV: Conseil de Développement	PDM: Plan de Mobilité
COMP: Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance	PIA: Programme d'investissements d'avenir
COP-TSE: Commission d'Orientation et de Planification de la Transition Socio-Environnementale	QVT: Qualité de Vie au Travail
CPER: Contrat de Plan État-Région	R2D2: Rendez-vous des Référent.es Développement Durable
CREA: Centre de Ressources et d'Etudes Audiovisuelles	RGAA: Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité
CRICDD: Collectif Rennais Inter-Campus pour le Développement Durable	RSE: Responsabilité Sociale et Environnementale
CROUS: Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires	SAPS: Science Avec et Pour la Société
CSAE: Comité Social d'Administration d'Établissement	SCD: Service Commun de Documentation
CVEC: Contribution à la Vie Etudiante et de Campus	SDH: Schéma Directeur Handicap
DAFCO: Direction des Affaires Financières et Comptables	SFCA: Service Formation Continue et Alternance
DAP: Direction à l'Appui Pédagogique	SGPU: Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire
DD&RS: Développement Durable & Responsabilité Sociétale	SIUAPS: Service Interuniversitaire des Activités Physiques et Sportives
DEEE: Déchets via les Eco-organismes Ecosystem	SMUT: Service Médical Universitaire et de Santé au Travail
DEVU: Direction des Études et de la Vie Universitaire	SNBC: Stratégie Nationale Bas Carbone
D2PS: Direction des Projets et Partenariats Stratégiques	SPE: Services Publics Ecoresponsables
D3E: Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	SPOT: Schéma de Planification et d'Orientation des Transitions
DGRI: Direction générale de la recherche et de l'innovation	SPSI: Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière
DRI: Directions des Relations Internationales	SVE: Service Vie Etudiante
DRIM: Direction des Ressources Immobilières	TISSAGE: Triptyque Science Société pour Agir Ensemble
DRV: Direction de la recherche et de la Valorisation	TSE: Transition Socio-Environnementale
DSI: Direction des Systèmes Informatiques	UBO: Université de Bretagne Occidentale
EC: Enseignant-Chercheur	UBS: Université Bretagne Sud
EHESP: École des Hautes Études en Santé Publique	UEL: Unités d'Enseignement Libre
EMERGE (Alliance): <i>Empowering the Margins of Europe through Regional and Global Engagement</i>	UEO: Unités d'Enseignement d'Ouverture
ENS Rennes: Ecole Normale Supérieure de Rennes	UFR: Unité de Formation et de Recherche
ERP: Etablissement Recevant du Public	UMR: Unité Mixte de Recherche
ERS: Étudiants Relais Santé	UR: Unité de Recherche
ESH: Etudiant-es en Situation de Handicap	UVED: Université Virtuelle Environnement et Développement Durable
ESR: Enseignement Supérieur et de Recherche	VEE: Valorisation de l'Engagement Étudiant
ESS: Economie Sociale et Solidaire	VP-TREES: Association des Vice-Président.es pour la Transition Ecologique et Sociétale
F3SCT: Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail	VSS: Violences Sexistes et Sexuelles
GES: Gaz à effet de serre	
GIS: Groupements d'Intérêt Scientifique	



SPOT

2025 > 30
Schéma de
Planification
& d'Orientation
des Transitions

Université Rennes 2
Novembre 2025


**UNIVERSITÉ
RENNES 2**